

1. ANALYSE GÉNÉRALE DU MARCHÉ

OBJECTIF

L'adoption d'un système plus centralisé et la coordination accrue des efforts de commercialisation du Canada constituent le thème principal de la *Stratégie canadienne d'exportation pour les années 1980* approuvée par le comité du Cabinet chargé du développement économique. L'élaboration de programmes de commercialisation de deux ou trois ans pour les marchés prioritaires du Canada constitue un élément essentiel de la stratégie. Le présent document, qui fait partie d'une série, présente un programme d'expansion des exportations en France qui consiste à:

- établir un cadre stratégique devant orienter les actions et l'affectation des ressources de l'administration canadienne par une aide efficace et la création d'un climat favorable à l'expansion des exportations en France;
- élaborer un programme de commercialisation pour que les intéressés tirent profit des possibilités existantes et surmontent les obstacles aux exportations canadiennes en France;
- fournir un document de travail devant servir de base aux discussions touchant la coordination des efforts de commercialisation de l'administration fédérale, en collaboration avec les provinces et le secteur privé.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

Notre commerce bilatéral avec la France compte pour moins de 1% du commerce extérieur du Canada. Dans le souci de remédier à cette situation, le présent plan vise à stimuler l'accroissement des échanges commerciaux et techniques ainsi que les coentreprises et les investissements.

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ FRANÇAIS

1. Environnement et démographie

La France, dont la superficie est de 543 998 km², est le plus grand pays d'Europe à l'exception de l'URSS. L'île de Corse comme les cinq départements d'outre-mer et cinq territoires d'outre-mer font partie intégrante de la France. La population compte environ 54,5 millions d'habitants. Paris, la capitale et la plus grande ville de France, a 10 millions d'habitants. Les autres grandes villes sont Lyon (1,15 million), Marseille (1 million) et Lille (1 million).

La France est une république de type présidentiel. En vertu de la constitution de 1958, le pouvoir législatif appartient au parlement bicaméral. Ce dernier comprend une assemblée nationale de 491 membres (dont 17 dans les départements d'outre-mer) élus pour cinq ans au suffrage direct, et un sénat de 305

membres élus par les conseillers généraux, lesquels sont délégués par les conseils des 3 629 cantons. Les membres du Sénat sont élus pour neuf ans, des élections ayant lieu tous les trois ans pour renouveler le tiers des sièges.

Le président est élu pour un septennat au suffrage universel direct. Le Président choisit un Premier ministre et, sur l'avis de ce dernier, il nomme les membres de son gouvernement. En ce qui concerne l'élection du président et de l'assemblée nationale, si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, on tient alors une élection finale entre les deux candidats de chaque catégorie qui ont obtenu le plus grand nombre de votes.

2. Tendances macro-économiques

Depuis sa venue au pouvoir en mai 1981, le gouvernement Mitterrand a pris une série de mesures en vue de l'application d'un programme de réformes socio-économiques. Après une première année consacrée au maintien de l'emploi, la politique du nouveau gouvernement français s'est portée en priorité vers la lutte contre l'inflation.

Le PIB par habitant a tout de même été l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés, soit 13 217 \$. Le niveau de vie des Français a connu une remontée phénoménale depuis la Seconde Guerre mondiale et il est maintenant l'un des plus élevés en Europe. Durant la période 1973-1979, le pouvoir d'achat a augmenté de plus de 23%, encore que la hausse ait ralenti depuis.

Un des objectifs majeurs du gouvernement français est de maintenir la compétitivité des biens et services sur le marché international. La France est la quatrième puissance industrielle mondiale. Au cours des années 70, le volume de ses exportations ayant quadruplé, elle a affiché la meilleure performance des principaux pays industrialisés sur ce marché. De plus, pour ce qui est du volume des exportations de produits industriels, la France n'a été dépassée que par le Japon.

Avant la formation du Marché commun, la France était pratiquement autosuffisante, se concentrant sur son marché intérieur, sur ses problèmes de reconstruction d'après-guerre et sur son commerce avec ses colonies. Avec l'élimination des barrières tarifaires entre les pays membres du Marché commun, les sociétés françaises ont dû accroître leur compétitivité sur les marchés national et étrangers.

3. Programme de nationalisation

L'élection présidentielle de mai 1981 a soulevé des inquiétudes dans les nombreuses communautés financières nationales et étrangères. Sans délai, le nouveau gouvernement socialiste a mis en oeuvre plusieurs volets importants de sa plate-forme électorale, tout particulièrement la nationalisation de toutes les banques françaises privées et des cinq principaux groupes industriels. En fait, environ 30% de l'industrie française est contrôlée par l'État.

Dans un contexte historique, cependant, le programme de nationalisation n'est pas aussi radical